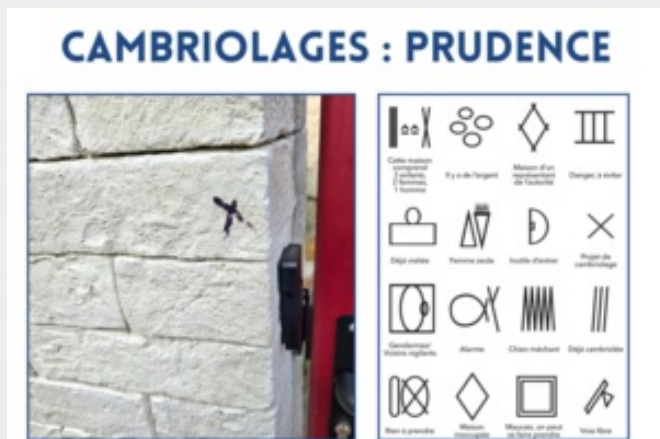


Cambriolages : soyez prudents !

La police municipale a constaté une recrudescence de symboles utilisés par les cambrioleurs. Faites preuve de vigilance.

Mis en ligne le 11 décembre 2023



Il semblerait que des symboles utilisés par les cambrioleurs soient présents sur certains murs extérieurs d'habitations chavilloises. La Police municipale a constaté une recrudescence de ces marques en très peu de temps.

La Ville est en relation avec la Police Nationale à ce sujet, toutefois nous vous conseillons de **recouvrir ces marques** si vous en identifiez.

En cas d'urgence, contactez la Police municipale au 01 41 15 82 00 ou la Police nationale au 17.

[Cliquez ici pour consulter le site dédié aux cambriolages du ministère de l'Intérieur.](#)

"Alphabet" des symboles des cambrioleurs



Numéros utiles

Opposition carte bancaire :

08 892 70 57 05

Opposition chéquier :

08 892 68 32 08

Bloquer son téléphone portable :

- **Bouygues** : 0 800 29 10 00
- **Free** : 32 44
- **Orange** : 39 70
- **SFR** : 10 23



CHAVILLE

Police municipale

01 41 15 82 00
1392 avenue R. Salengro

Police nationale

01 41 14 09 00
4 avenue de l'Europe - Sèvres

Limitons les risques

Attention aux faux démarcheurs

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer les portes, mais à vous convaincre de les ouvrir par la ruse. Méfiez-vous des uniformes (policiers, faux employés du gaz ou de l'électricité, livreurs...). Exigez qu'on vous montre une carte professionnelle et n'hésitez pas à téléphoner aux organismes qui envoient souvent un courrier en amont des visites.

En cas de doute, n'ouvrez pas et contactez la police !

Erreurs à ne pas commettre

Si vous êtes une femme seule, inscrivez uniquement votre nom sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte. Évitez d'indiquer "madame" ou "mademoiselle" ou un prénom féminin.

Sur votre porte-clés : Ne jamais y indiquer de nom et d'adresse. Évitez de cacher vos clés dans une cachette bien connue des cambrioleurs (sous le paillasson, boîte aux lettres, vase ou derrière un volet). Confiez plutôt un double de vos clés à une personne de confiance.

En cas d'absence prolongée

Prévenez et laissez vos coordonnées à vos voisins en cas d'absence prolongée : ils pourront s'alarmer s'ils détectent une présence inhabituelle.

Lors de votre absence, faites ramasser votre courrier par un voisin pour éviter d'accumuler courriers et publicités.

Si vous habitez une maison, ne laissez pas à disposition des échelles qui permettent d'accéder facilement aux étages.

Si vous résidez au dernier étage d'un immeuble, veillez à fermer vos fenêtres pour éviter un accès à partir du toit. Lorsque vous partez, fermez convenablement toutes les issues (portes-fenêtres, mais également vasistas, porte de garage, accès à la cave ou à l'entresol).

En cas d'absence régulière la nuit ou durant la période hivernale, investissez dans un programmateur qui déclenchera automatiquement les lumières chez vous à certaines heures, simulant ainsi une présence. Un détecteur de présence dans le jardin ou devant le garage constitue également un bon instrument de dissuasion.

Un système d'alarme est avant tout dissuasif : son efficacité est meilleure s'il est relié à un centre de télésurveillance.

Déposez vos objets de valeur dans un coffre. Ne laissez jamais chez vous à portée de main des objets de valeur facilement transportables (bijoux) ou de fortes sommes d'argent liquide. En cas d'intrusion, même avec un système d'alarme performant, vos cambrioleurs ne repartiraient pas les mains vides : un simple coffre-fort peut suffire à les arrêter.

Protégez vos biens

Par mesure de sécurité, il est recommandé de photographier vos objets de valeur (hi-fi, meubles, tableaux, etc.) voire de noter le numéro de série lorsqu'il existe. Ces informations faciliteront notamment le remboursement par l'assureur en cas de vol, ainsi que le cours de l'enquête.

De même, notez en plusieurs endroits (chez vous, sur votre carnet d'adresses, dans votre voiture...) les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chèques ou de carte bancaire. Cela peut vous faire gagner un temps précieux en cas de cambriolage.

Toujours dans un souci de prévention, la Police conseille de signaler tout passage de véhicules inhabituels dans votre quartier. Il peut s'agir de cambrioleurs en tournée chez vos voisins absents.

Durant la période estivale (juillet et août), demandez à bénéficier du passage de patrouilles quotidiennes à votre domicile dans le cadre de l'Opération "Tranquillité vacances". C'est gratuit et sur inscription auprès de la Police municipale.



Vue plan ▼



 RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

 01 41 15 40 00

 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS